



- ANNEXE 1 L'utilisation d'images trouvées sur Internet
- ANNEXE 2 Extrait du Code de la propriété intellectuelle, article L. 122-5
- ANNEXE 3 Les risques liés aux hyperliens
- ANNEXE 4 Le téléchargement, légal ou pas ?

1 Rappelez de quels droits dispose un auteur sur son œuvre.

2 Vous avez décidé de créer un site Web propre à l'association que vous avez constituée avec un groupe d'amis musiciens. Vous souhaitez, pour rendre attractive la page d'accueil, y faire figurer des images et des photos que vous avez vues dans des revues, sur des cartes postales en les numérisant ou télécharger des images et photos qui sont déjà sur Internet.

En vous aidant de l'annexe 1, vous recherchez s'il est possible simplement d'utiliser ces œuvres ou s'il convient de prendre certaines précautions. Vous justifiez votre réponse.

3 Vous souhaitez sur chaque page faire figurer dans un bandeau une courte citation, extrait de poème ou de chanson. Éventuellement, vous pensez reprendre des extraits de chanson sous forme de parodie ou de pastiche. Dans certaines pages, si vous n'avez pas trop de matière, vous pensez publier des extraits de livres. Vous recherchez si cela est possible. Vous vous aidez de l'annexe 2.



4

Vous envisagez de créer des liens hypertextes renvoyant à d'autres sites. Vous cherchez si cette pratique nécessite des demandes d'autorisation au titre du droit d'auteur. Vous utilisez la documentation qui figure en annexe 3.

5

Vous établissez une petite fiche récapitulant les précautions à prendre avant toute publication sur votre site. Vous pouvez vous aider de l'annexe 4.

